

3 années

**au service de la prévention
de la santé mentale au sein
du milieu maritime**





Sommaire

1 - Le CRAPEM	4
2 - Les chiffres clés	8
3 - Les actions de formations et conseil	16
4 - La recherche et la diffusion des savoirs	24
5 - Le réseau	27
6 - Les projets 2024	29
7 - Le bilan financier	30

Édito

Le CRAPEM, après 2 années de déploiement de son activité sur le territoire national à la fois en métropole et outre-mer, s'est efforcé de développer la visibilité de son offre de soins en répondant à l'ensemble des sollicitations.

L'équipe est dorénavant pleinement associée aux missions d'assistance des gens de mer, que ce soit lors de missions de secours ou de prévention auprès des différentes institutions reconnues dans le monde maritime.

Nous pouvons mettre au bilan de l'année 2023 le nouveau partenariat établi avec la Direction Générale des Affaires Maritimes de la Pêche et de l'Aquaculture (DGAMPA), en complément des premiers soutiens historiques que sont la DGOS (Ministère de la Santé), l'Agence Régionale de Santé Pays de Loire et l'ENIM à l'origine du financement du dispositif. Les soutiens du Ministère de la Santé mais également de la Mer, impliqués et intéressés par les missions du CRAPEM, nous permettent de disposer des 2 partenaires clés en lien direct avec une activité de santé dédiée aux acteurs du secteur maritime.

Enfin, c'est avec une certaine satisfaction que l'année s'est conclue par la décision de la DGOS de déclarer l'offre innovante du CRAPEM comme une activité pérenne de Santé qui s'inscrit définitivement dans le paysage des activités de santé mentale en France. Elle tient ainsi un rôle majeur, et non plus secondaire ou complémentaire comme le laissait penser les prémices de son activité, pour les institutions préoccupées par l'assistance psychologique aux traumatismes du monde maritime.

Cette offre innovante rentre inévitablement dans une période de stabilité lui permettant de poursuivre son déploiement de manière sereine, et ainsi répondre plus largement aux diverses sollicitations des acteurs maritimes.

M. Jaunet, Directeur du Pôle de Santé Mentale et Médecine



#1

Le CRAPEM

Le Centre Ressource d'Aide Psychologique En Mer (CRAPEM), relevant du service public, permet l'accès aux soins pour tous les gens de mer en souffrance psychique et les sédentaires du milieu maritime.



Cette troisième année du CRAPEM est une année importante car elle est celle de son évaluation dans le cadre du fond d'innovation organisationnelle en psychiatrie. Le CRAPEM dispose en effet d'un financement pour trois ans dont la pérennisation est soumise à une évaluation de la part de la Direction Générale de l'offre de soins. Nous nous sommes donc mis au travail avec nos acteurs partenaires, que nous remercions sincèrement pour leur soutien, de façon à rendre compte de l'activité du CRAPEM tant sur des données quantitatives que qualitatives, souhaitant démontrer l'importance de la continuité de la structuration et du développement de cette unité de soins et de préventions.

CAMILLE JEGO,
Coordinatrice du CRAPEM

Nos missions

ÉVALUATION ET PRISE EN CHARGE DE L'URGENCE MÉDICOPSYCHOLOGIQUE DES GENS DE MER

- Réponse aux urgences maritimes en 24h/24 et 7j/7
- Évaluation téléphonique et décision de prise en charge de crise pour les gens de mer
- Suivi post-urgence ou crise / Accompagnement de l'équipage
- Accompagnement et débrief des acteurs de soins d'urgence en cas d'évènement de mer

CONSULTATIONS DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENTS

- Consultations physiques, téléphoniques ou en téléconsultation pour les gens de mer à terre nécessitant une prise en charge psychothérapeutique
- Accompagnement des familles
- Accompagnement des acteurs de première et seconde ligne du milieu maritime
- Liens entre les différents acteurs du soin pour une meilleure coordination et cohérence de la prise en charge psychique

FORMATION ET RECHERCHE

- Formation des soignants du milieu maritime et des marins sur la psychopathologie : ESPT, crise suicidaire, décompensations psychiatriques...
- Information auprès des acteurs sociaux et administratifs : SSM, DIRM, DAM...
- Actions de sensibilisation et de promotion de la santé et déstigmatisation auprès des gens de mer et des instances gouvernementales : groupe européen, OIT, Ministère de la Mer...
- Développement de la recherche psychiatrique au sein de la population des gens de mer
- Participation et diffusion des résultats aux colloques nationaux et internationaux

COORDINATION

- Coordination des besoins avec le Centre de Consultation Médical en Mer et les CUMP
- Coordination du parcours patient
- Coordination entre les acteurs du soin des gens de mer (urgence ou suivi)



Les infirmiers parlent de leur rôle au sein du CRAPEM



Je suis infirmière au CRAPEM depuis Octobre 2021, expérimentant la spécificité des missions quotidiennes au regard des missions conventionnelles de l'exercice hospitalier. La différence principale est l'autonomie des postes, une autonomie qui s'est développée au fil des mois, des suivis, des astreintes et de la construction des différentes missions de sensibilisation, de réseau et de formation.

La connaissance du milieu maritime, que ce soit dans les spécificités de la clinique comme des différents acteurs de réseau, m'ont permis de **développer une clinique soignante en lien avec les spécificités du métier de marin.**

Le travail de formation est également spécifique car il demande de grandes capacités d'adaptation tant aux demandes qu'aux publics auquel on s'adresse.

Être infirmière au CRAPEM, c'est **développer les missions en lien avec mon rôle infirmier et gagner en autonomie grâce à l'expérience aqoise en exerçant avec les « moyens du bord ».**

JULIA BENOIT



J'ai intégré le CRAPEM en septembre 2023. J'ai dû dans un premier temps me familiariser avec les différentes instances du milieu maritime, que ce soit l'organisation de la chaîne de secours en mer, les instances médicales, sociales comme administratives.

vention qui sont dispensées auprès des multiples acteurs du milieu maritime, et la promotion de notre service qui reste encore « jeune ». Cela nécessite parfois de se déplacer sur tout le territoire français.

En 2023, j'ai également participé à **l'élaboration d'un protocole de recherche en vue d'une expérimentation de survie en mer.** Ce travail s'est fait en collaboration avec une psychologue.

Le métier d'infirmier au sein du CRAPEM requiert **une certaine autonomie tout en travaillant en équipe, une organisation rigoureuse, une bonne réactivité face aux situations d'urgences, un pouvoir de flexibilité et de mobilité** pour répondre au mieux aux attentes de nos interlocuteurs et/ou partenaires, avec qui il est impératif de tisser des liens serrés.

THÉOPHILE DEMARQUETTE

Les missions d'un infirmier au CRAPEM sont très variées, allant d'évaluations d'urgences pour les marins embarqués au suivi de patients aussi bien embarqués que restés à terre.

Ces missions sont complétées par des formations axée sur la pré-



Notre équipe



0,5 ETP DE PSYCHIATRE



1 ETP DE PSYCHOLOGUE



1 ETP DE SECRÉTARIAT



2 ETP IDE



0,1 ETP DE CADRE



0,5 ETP RENFORCÉ PAR L'ENPS

Nos partenaires

PARTENAIRES DU RÉSEAU

- **BEAMer** Bureau Enquête Accident Maritime
- **CCMM** Centre de Consultation Médical Maritime
- **CROSS** Centre Régional de Surveillance et de Sauvetage
- **CRP** Centre Ressources de Psychotraumatologie
- **CUMP** Cellule d'Urgence Médico Psychologique

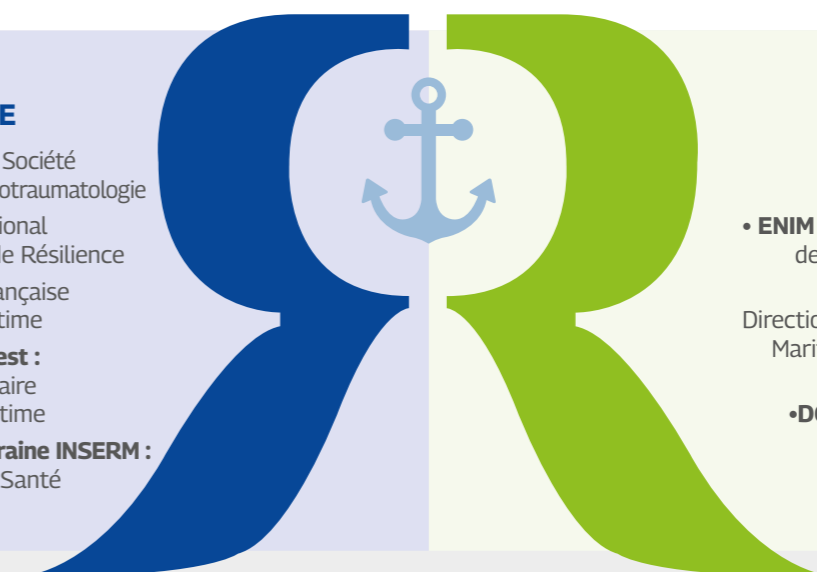
- **ENSM** École Nationale Supérieure Maritime
- **SCMM** Samu de Coordination Médicale Maritime
- **SNSM** Société Nationale des Sauveteurs en Mer
- **SSGM** Service de Santé des Gens de Mer
- **SSM** Service Social Maritime

PARTENAIRES DE RECHERCHE

- **AFORCUMP-SFP** Société Française de Psychotraumatologie
- **CN2R** Centre National de Ressource et de Résilience
- **SFMM** Société Française de Médecine Maritime
- **Université de Brest :** Diplôme Universitaire de médecine maritime
- **Université de Lorraine INSERM :** psychologie de la Santé

PARTENAIRES FINANCIERS

- **ARS** Agence Régionale de Santé
- **ENIM** Établissement National des Invalides de la Marine
- **DGAMPA** Direction Générale des Affaires Maritimes de la Pêche et de l'Aquaculture
- **DGOS** Direction Générale de l'Offre de Soins





Les chiffres clés

L'activité clinique trouve son rythme de croisière avec un peu plus de 130 nouvelles prises en charge pour 2023. **On observe une diminution de l'impact de la pandémie Covid-19 sur la souffrance psychique des marins, ainsi qu'une diminution des événements de mer entraînant des décès.**

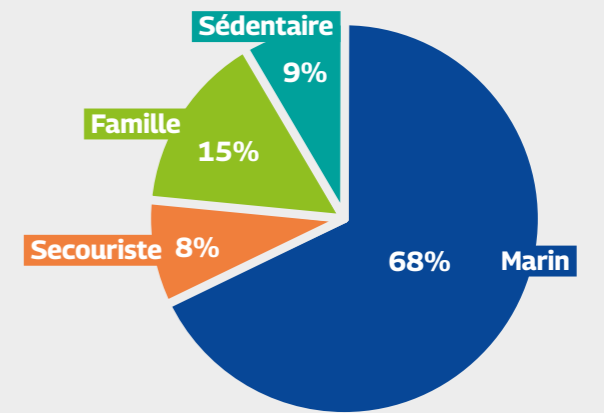
L'ouverture du CRAPEM a facilité l'accès aux soins pour les gens de mer, ce qui a permis **une meilleure prise en charge et l'amélioration des symptomatologies anciennes.** La baisse de l'activité globale de consultations constatée en 2023 est ainsi liée à un meilleur taux de rétablissement et à l'arrêt de certains suivis.

1. Les données chiffrées

FILE ACTIVE GLOBALE

	2021	2022	2023	Tendance	
Nombre d'actes	461	1 051	828	- 21 %	
Patients pris en charge	73	198	180	- 10 %	
dont	Hommes	64 %	61 %	71 %	+ 15 %
	âge moyen	44,07	40,95	46	
	Femmes	36 %	39 %	29 %	- 23 %
	âge moyen	44,07	40,95	42	
Nouveaux patients	71	164	134	- 18 %	

TYPOLOGIE DE PATIENTS ACCOMPAGNÉS





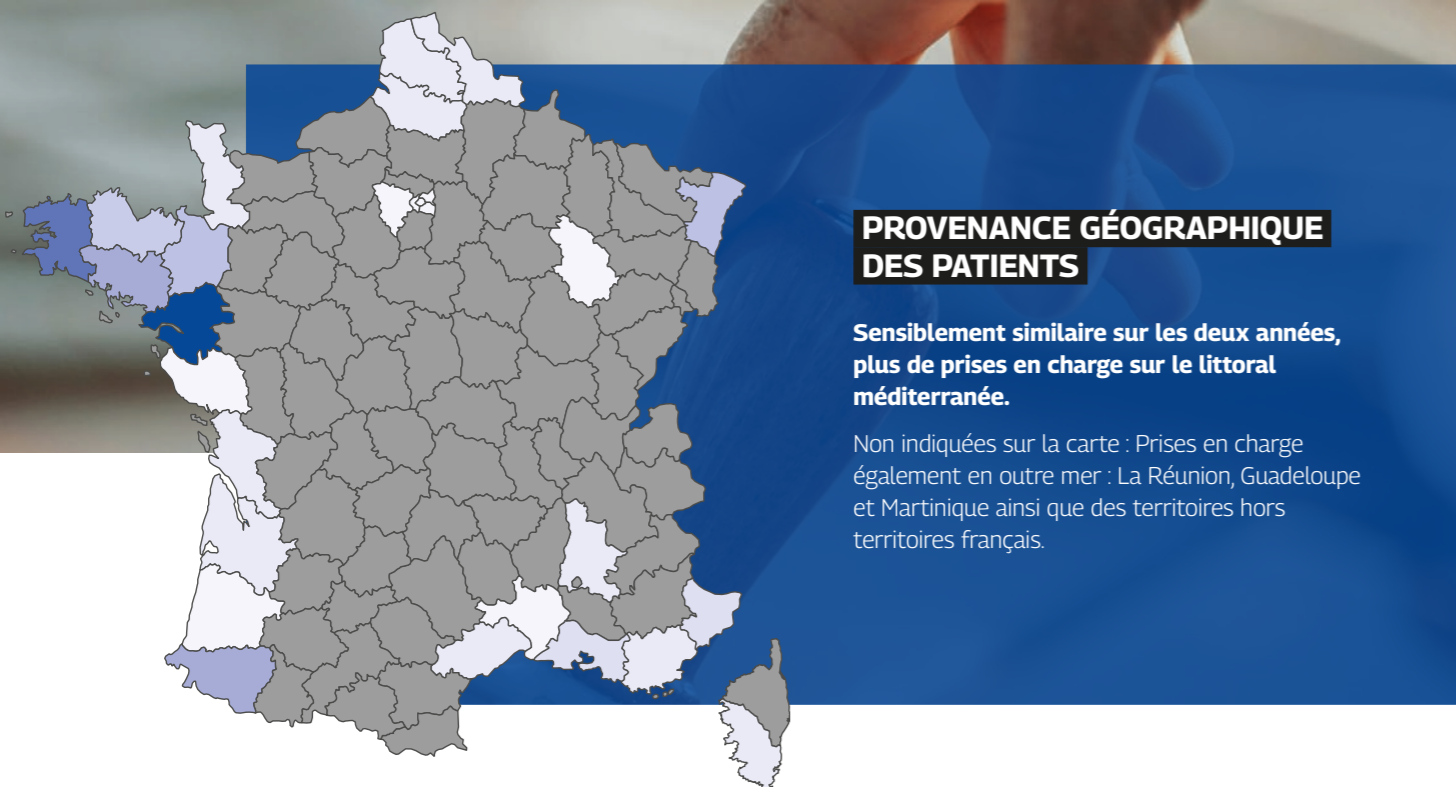
9 COORDINATIONS AVEC LES CUMP POST-ÉVÈNEMENT DE MER
(CUMP Réunion, Guadeloupe, 14, 50, 76, 62, 29, 22, 33 et Martinique)



1 ACCOMPAGNEMENT FAMILLE BEAMer

Diminution relative de la file active, qui peut s'expliquer par :

- **Une diminution de l'impact covid-19** dans les situations de souffrance psychique.
- **Moins de situations de décompensations aiguës à bord** comme l'indique la baisse des prises en charges communes avec le CCMM. On peut faire l'hypothèse d'un indicateur positif d'un meilleur repérage des signes de souffrance évitant l'apparition d'une symptomatologie aiguë.
- Le nombre de nouveaux patients étant toujours important, et considérant l'écart nouveau patient / patients pris en charge, on note **des suivis plus longs qui s'expliquent par les situations de harcèlement qui s'inscrivent dans la temporalité judiciaire.** Une remarque des assistantes sociales du SSM lors des échanges régionaux vient également confirmer certaines prises en charge plus longues qui se sont arrêtées en 2023 : l'ouverture du CRAPEM a en effet été l'occasion d'un accès aux soins pour certains marins conduisant à des pathologies plus installées, donc nécessitant des soins sur une plus grande durée.
- **Une plus grande sollicitation et coordination avec le réseau d'urgence médico-psychologique.** Les CUMP ou consultations de psychotraumatologie effectuant les soins immédiats, ils sont préventeurs de troubles psychiatriques ultérieurs, on observe donc moins de relais par la suite.



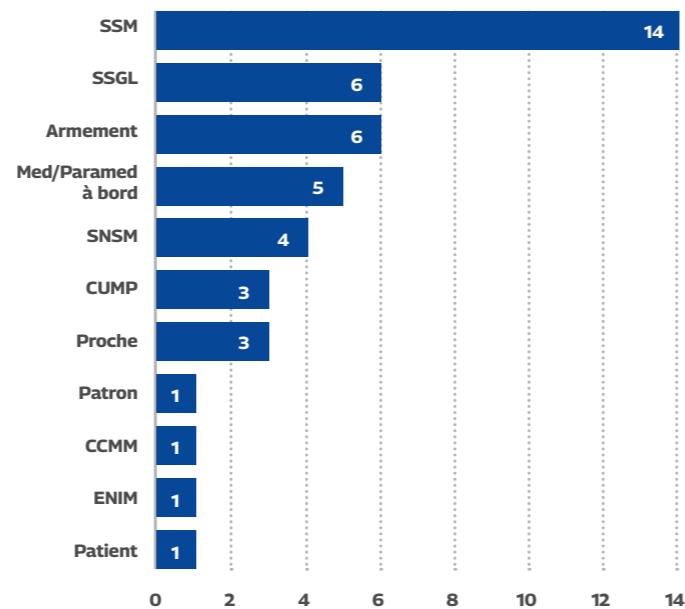
PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE DES PATIENTS

Sensiblement similaire sur les deux années, plus de prises en charge sur le littoral méditerranéen.

Non indiquées sur la carte : Prises en charge également en outre mer : La Réunion, Guadeloupe et Martinique ainsi que des territoires hors territoires français.

56H30 D'ASTREINTE | **88** APPELS

APPELANTS POUR CONSEIL OU ALERTE



56 APPELS CONSEIL/ALERTE

38 APPELS ALERTE : événement de mer ou marins en souffrance

89% Permanence | 11% Astreinte

18 APPELS CONSEIL : acteurs de réseau et accompagnement équipage

79% Permanence | 21% Astreinte

LIEU D'APPEL

49% À BORD

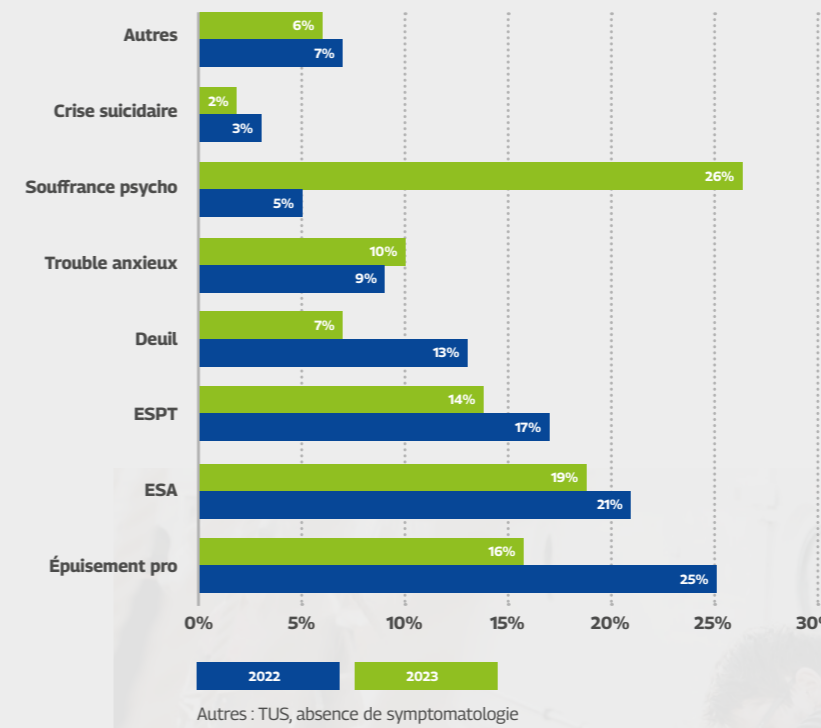
51% À TERRE

On note également un augmentation du nombre d'appels sur l'astreinte mais une diminution du nombre d'heures. Deux explications :

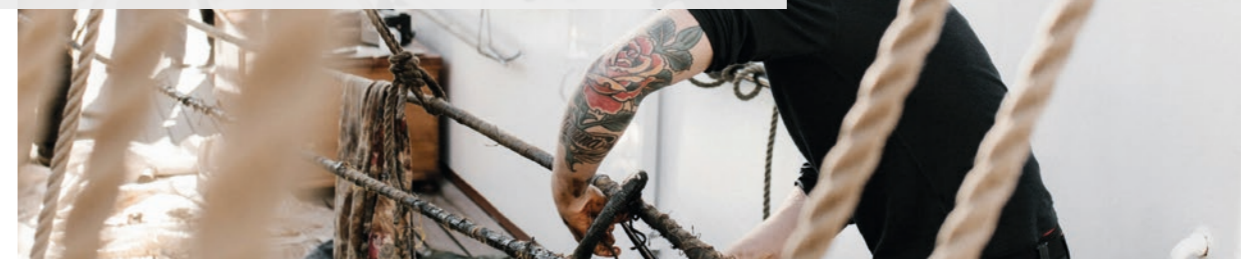
- Les situations étant moins aiguës, du fait de l'inscription du CRAPEM dans les outils disponibles, impliquent des consultations plus courtes sur les astreintes s'orientant vers la consultation de suivi.
- L'investissement de la fonction de conseil et de guidance du CRAPEM.

2. La répartition des diagnostics

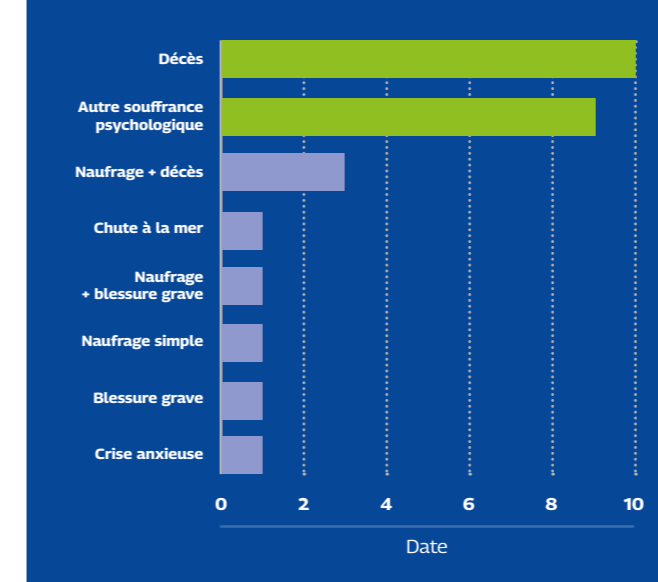
CLINIQUE À L'ACCUEIL



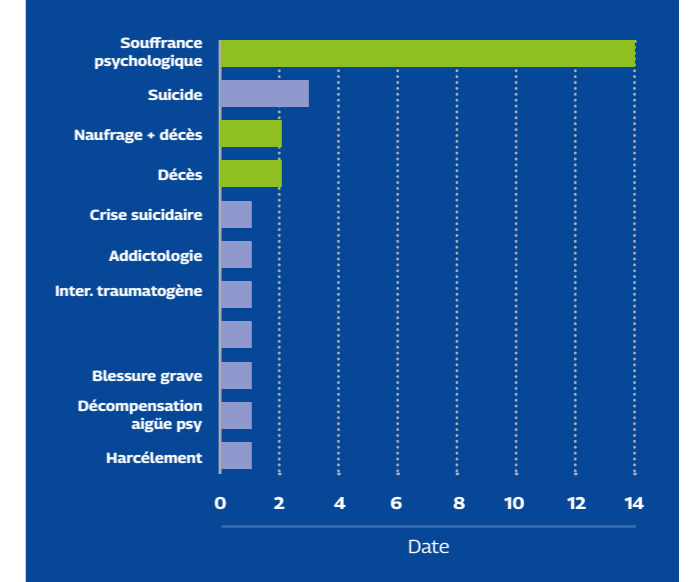
- 31% pour des troubles liés à un événement de mer.
- Diminution de la symptomatologie d'épuisement professionnel rencontrée en 2022. Renforce l'hypothèse de diminution de l'impact du Covid-19, s'interroge également sur des changements d'organisations au sein de certains armements.
- Augmentation significative des « souffrances psychologiques » sans caractérisation particulière, rendant compte d'un mal-être global que l'on retrouve en population générale.



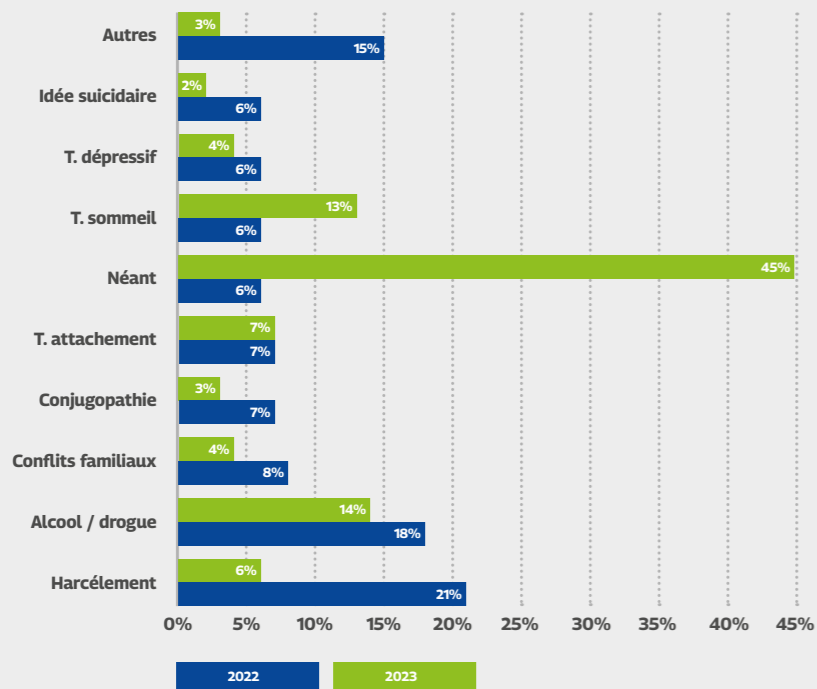
ÉVÉNEMENTS À BORD



ÉVÉNEMENTS À TERRE



PATHOLOGIES ASSOCIÉES

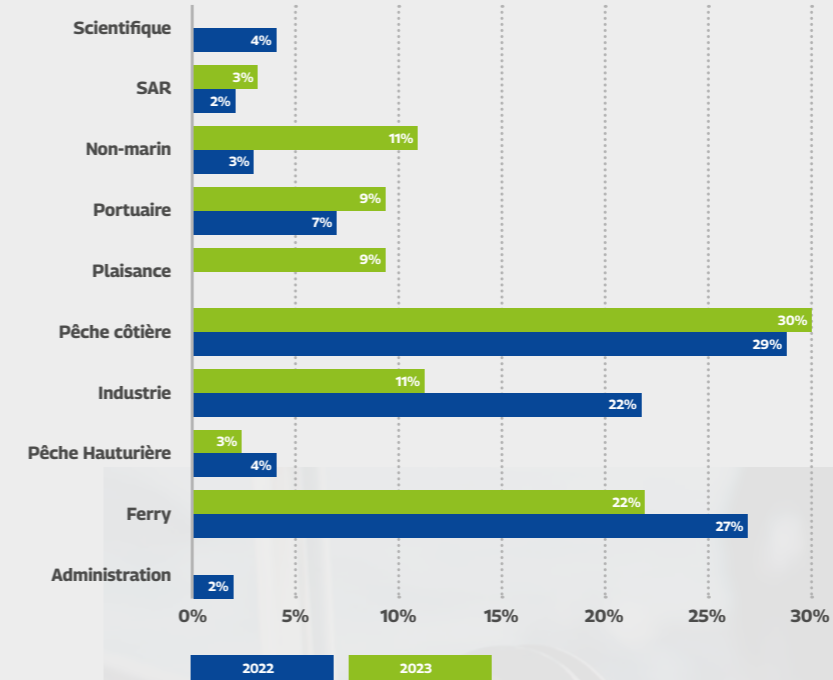


• **La hausse des troubles du sommeil est un facteur à contrario en forte hausse**, il est important à prendre en compte car on observe une interaction forte avec un risque suicidaire lors des embarquements. Ces troubles du sommeil entraînant une souffrance psychologique globale sont un des facteurs explicatifs de l'augmentation de ce diagnostic à l'accueil.

• **45 % des marins n'ont pas de pathologies associées.** Bien que cette différence significative puisse être due en partie à une amélioration de la cotation de l'activité, cela est également le signe d'appels plus rapides au CRAPEM, dès les premiers signes de souffrance, évitant l'installation des pathologies comorbides. Les campagnes de prévention des différents acteurs du maritime, en particulier pour les addictions, ainsi que le changement générationnel sont également des facteurs protecteurs pour les marins.

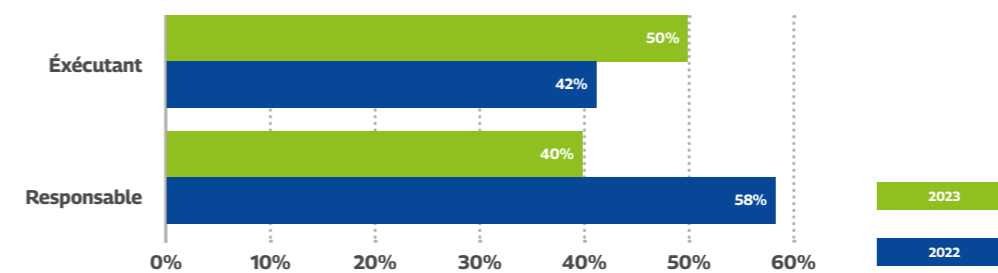
• **La diminution du harcèlement comme cause de souffrance psychique est un élément rassurant sur les évolutions des organisations de travail à bord** pour les marins ayant connaissance et utilisant les ressources du CRAPEM. Cela explique en partie la diminution de la représentation des femmes dans la file active globale. Ce constat indiquant seulement le prisme des consultations du CRAPEM, il est important d'y confronter d'autres facteurs pour appréhender si l'amélioration est globale.

TYPE



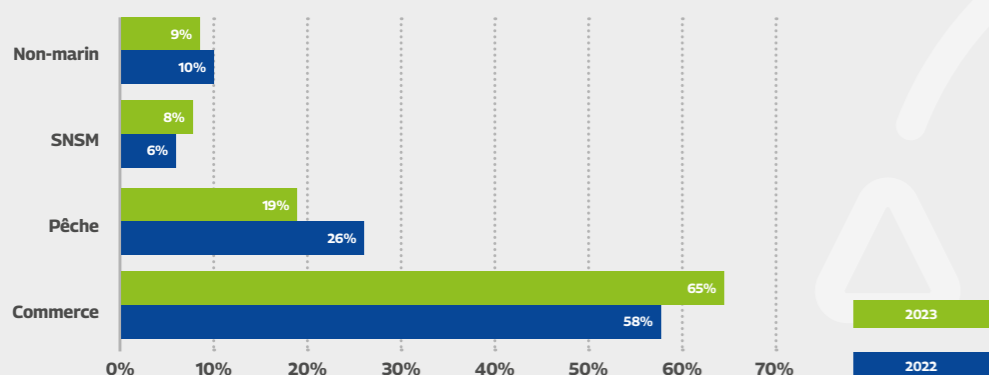
- **Augmentation des prises en charge pour les marins du secteur de la pêche côtière** malgré une plus grande complexité à pouvoir sensibiliser les marins pêcheurs du fait de la structuration en plus petites unités que pour les marins du commerce au sein d'armements.
- **Diminution des prises en charge pour les marins des secteurs ferrys et industrie.**
- **La plaisance professionnelle commence à solliciter des consultations sur le CRAPEM** (orientation CCMM et CROSS) et on note une augmentation des prises en charge des proches.

FONCTION

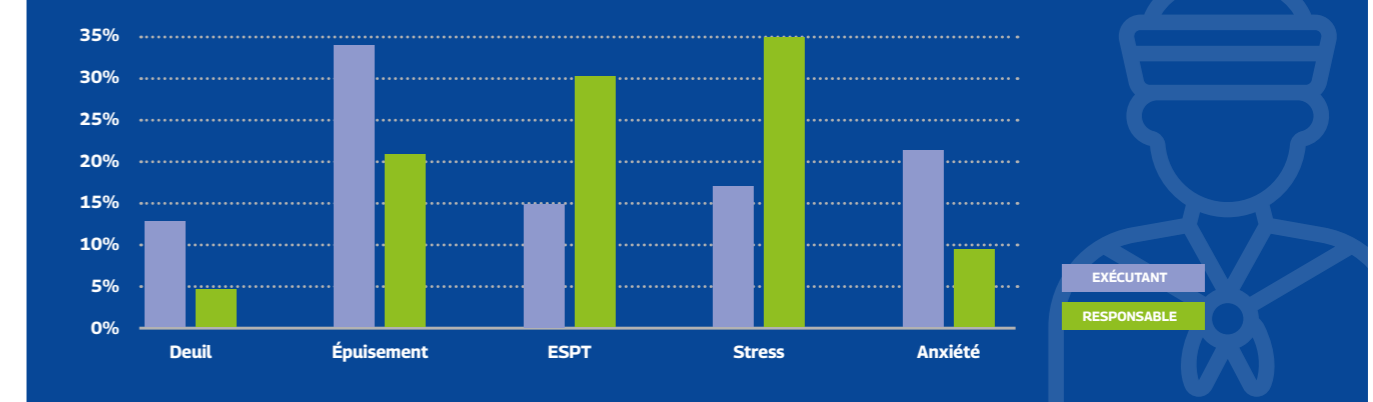


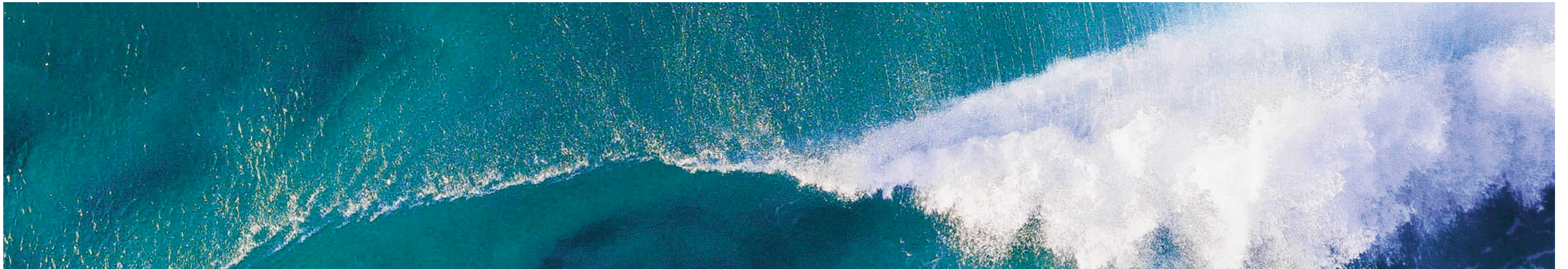
3. La répartition par activités

SECTEUR D'ACTIVITÉ

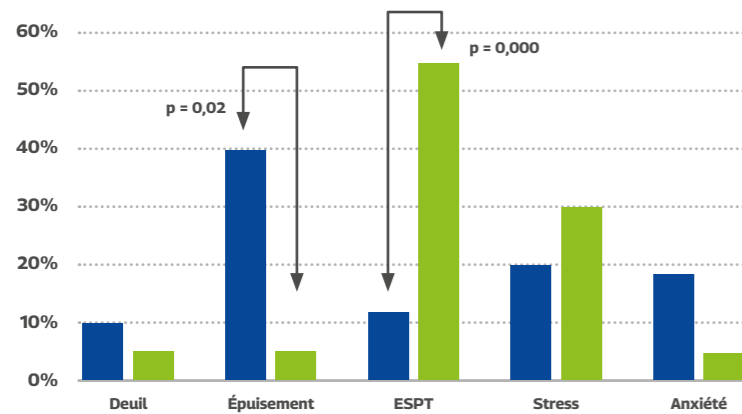


COMPARAISON EXÉCUTANT / RESPONSABLE



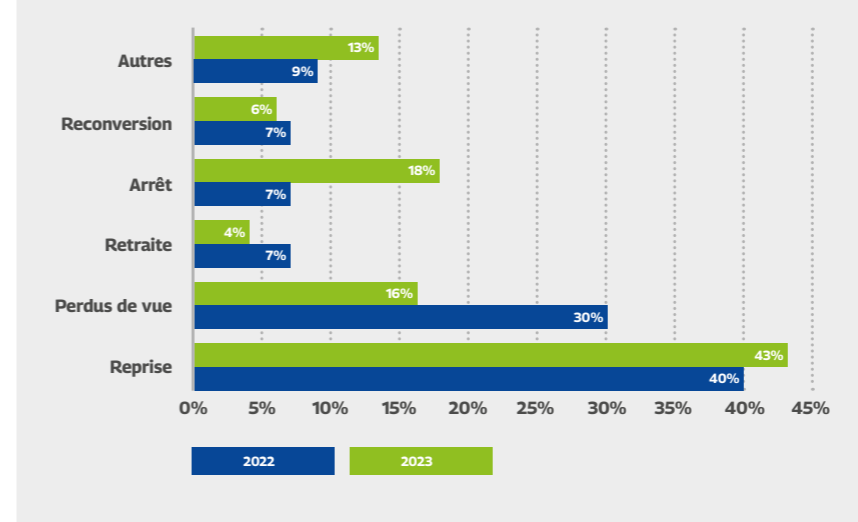


COMPARAISON PÊCHE / COMMERCE



- Contrairement à l'année dernière, il n'y a pas de différence significative entre les fonctions professionnelles « exécutant » et « responsable » et le diagnostic à l'accueil. Cela pourrait effectivement venir corroborer l'idée d'une diminution de l'impact des conséquences psychiques du Covid-19.
- Nous retrouvons les différences significatives en fonction du secteur d'activité où les marins à la pêche appellent pour des troubles de stress post-traumatiques et nous retrouvons plus d'épuisement professionnel chez les marins du commerce.

FIN DE PRISE EN CHARGE DU CRAPEM

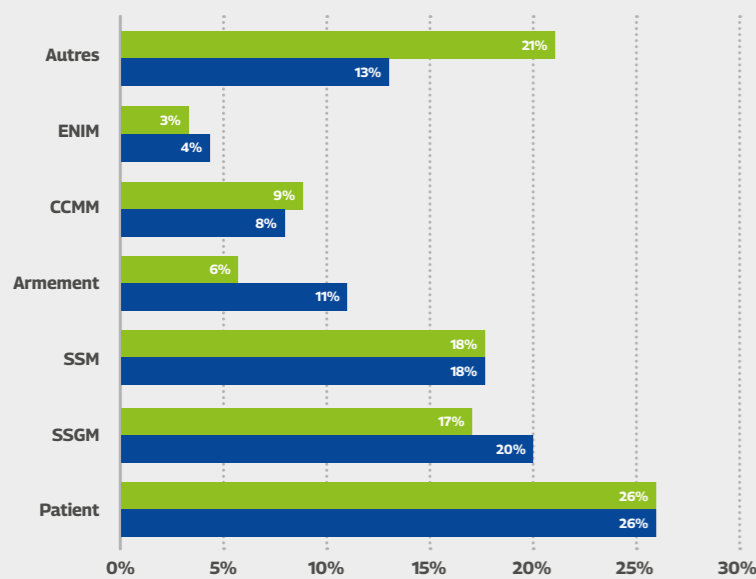


- Au global, 59% des marins pris en charge par le CRAPEM ont pu reprendre leur travail ou n'ont pas eu d'arrêt de travail. La catégorie « Autres » représentant également l'accompagnement des proches et des secouristes, le pourcentage concernant les marins est donc plus important. Il est de manière pondérée à 75%, comprenant une inaptitude et deux situations en aiguës ayant conduit au débarquement et à l'hospitalisation. Les soins de ces marins se sont poursuivis en soins conventionnels.
- La diminution des marins n'ayant pas donné suite au deuxième appel, catégorie « Perdus de vue », est un indicateur de la destigmatisation des soins psychiques : moins d'appels ponctuels « cachés » et possibilité d'instauration d'un suivi.

- On note une augmentation des arrêts se poursuivant à la fin de la prise en charge par le CRAPEM. Cela est dû à l'orientation des marins vers leurs soignants traitants, le CRAPEM ayant été sollicité dans le cadre d'une souffrance aiguë ou lors d'embarquements, mais le suivi psychothérapeutique s'est poursuivi en libéral. On retrouve le chiffre de 9% en prenant en compte l'orientation des marins vers les acteurs libéraux.

4. Le suivi des patients

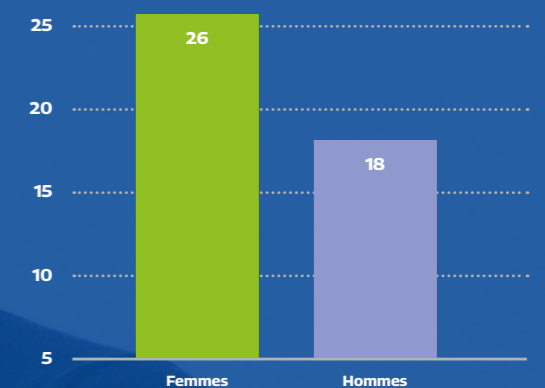
ORIENTATION VERS LE CRAPEM

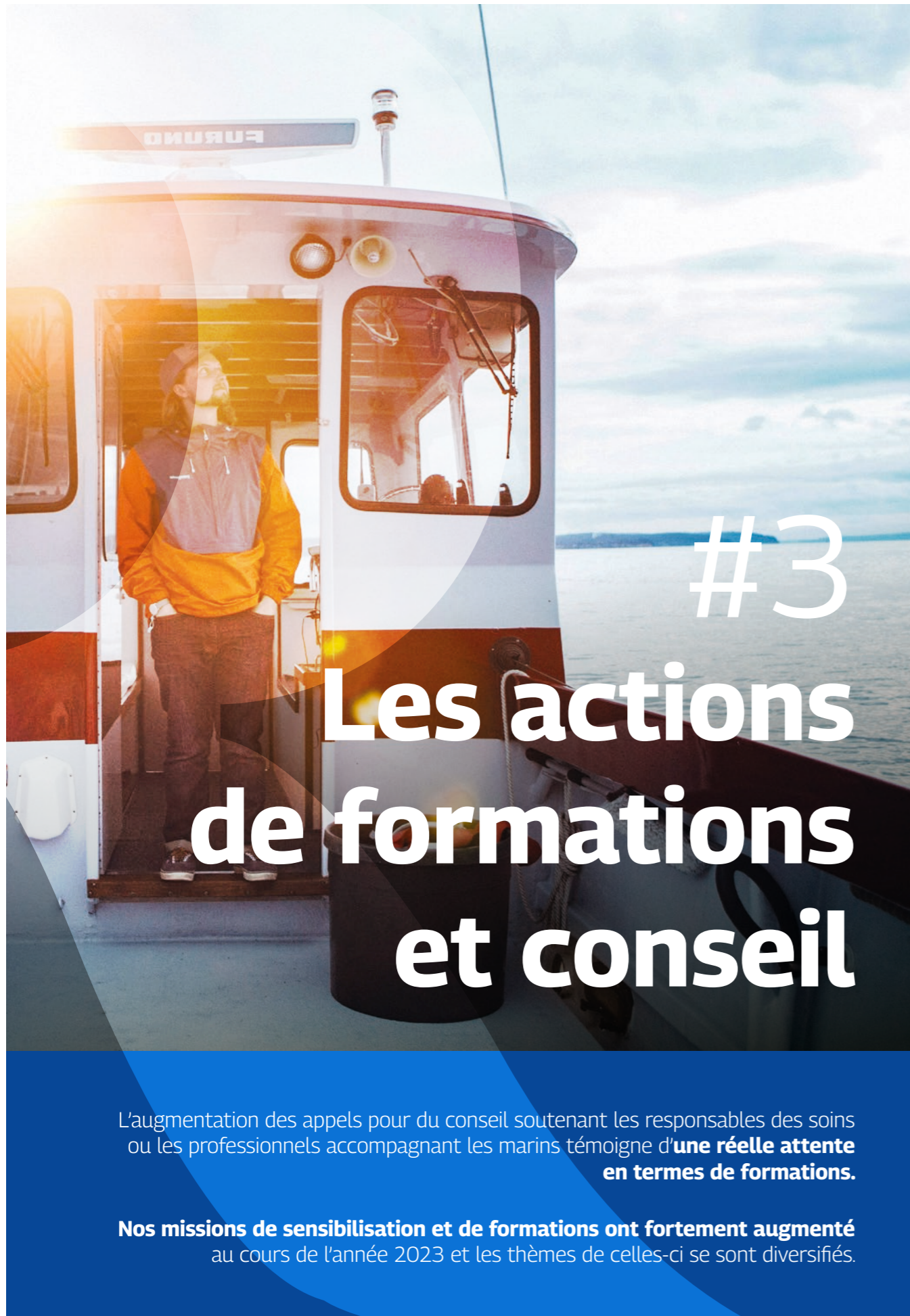


Autres : Responsable des soins à bord, CROSS, proches

- Nous retrouvons des données semblables à l'année 2022 avec une augmentation de nouveaux « adresseurs », comme les responsables des soins à bord qui se sont saisis sur l'année 2023 des consultations et conseils proposés par le CRAPEM.

DURÉE MOYENNE DES SUIVIS EN SEMAINES





#3 Les actions de formations et conseil

L'augmentation des appels pour du conseil soutenant les responsables des soins ou les professionnels accompagnant les marins témoigne d'une réelle attente en termes de formations.

Nos missions de sensibilisation et de formations ont fortement augmenté au cours de l'année 2023 et les thèmes de celles-ci se sont diversifiés.

La prévention des violences sexistes, sexuelles et discriminatoires à bord

Le CRAPEM a été sollicité dans le cadre d'une participation aux groupes de travail et de recherche sur l'évaluation, la prise en charge et la prévention des risques de violences discriminatoires chez les gens de mer.

L'ÉVALUATION INITIALE ET LA PRISE EN CHARGE PAR LE CCMM

Un des premiers axes a été de redéfinir que l'évaluation et la prise en charge des personnes victimes de violences ou d'agression à bord nécessitent **une évaluation et une prise en charge par des services de soins**.

Le CCMM évaluera ainsi les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour prendre en charge le patient, dont le CRAPEM. Il en est de même pour les auteurs de ces violences et les témoins nécessitant des soins : **l'externalisation des prises en charge par un tiers soignant permet d'éviter le positionnement d'enquêteurs et de justice du bord**. Ce positionnement est particulièrement important dans le cadre des violences discriminatoires ou d'agressions sexuelles, car les conséquences psychiques qui en découlent sont souvent minimisées et font rarement l'objet d'un appel aux unités de soins médicales.

Alors que l'isolement du navire rend déjà difficile, pour les personnes victimes, d'interpeller les services compétents (plainte, inspection du travail, constatations médicaux-légales...), il est d'autant plus important qu'il y ait une évaluation médicale initiale, que ce soit pour **la sécurisation sur le moment que pour le parcours judiciaire** par la suite.

De surcroît, cela favorise **la prise de conscience de la gravité des conséquences psychiques**, tant pour la personne victime que pour le collectif de travail, de situations souvent minimisées ou banalisées.

L'ÉTUDE DE LA SSGM SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Dans la continuité de la prévention des violences discriminatoires, le Service de Santé des Gens de Mer (SSGM) a conduit **une étude sur les violences sexistes et sexuelles auprès d'une population de plus de 900 marins**, à laquelle le CRAPEM a contribué.

Les résultats de cette étude descriptive des actes de discriminations genrées permettent d'**objectiver le nombre de ces violences, leur qualification et leur importance**. Ces données sont particulièrement importantes pour éviter la minimisation de ces actes par les fameux « *on en fait trop* », « *on ne peut plus rien dire* ». Elles vont ainsi **permettre de cibler les actions à mettre en place, de sensibiliser l'ensemble des acteurs à cette réalité et de mesurer l'efficacité des actions mises en place**.

L'ÉVALUATION ET LE SUIVI DES PLANS DE PRÉVENTIONS

La DGAMPA, sensibilisée également au sujet, a construit **plusieurs protocoles d'interview pour évaluer et suivre les plans de**

prévention des violences sexistes au sein des entreprises du milieu maritime, s'appuyant sur le CRAPEM pour certaines démarches ou expertises.

DE NOUVEAUX OUTILS DE PRÉVENTION

Le Conseil Supérieur des Gens de Mer a sollicité **un groupe de travail sur la création d'outils de prévention des violences discriminatoires**, notamment sexistes et sexuelles. Celui-ci réunit des représentants des armements, l'Institut Maritime de Prévention, le Service de Santé des Gens de Mer, le Service Social Maritime et le CRAPEM.

Plusieurs outils ont été élaborés et conçus dans le souci des contraintes spécifiques au milieu maritime.

Des programmes de sensibilisation et de formation sont en cours de finalisation réunissant le SSM, le SSGM, l'Inspection du travail et le CRAPEM.



L'ACCOMPAGNEMENT DES INSTITUTIONS ET DES ASSOCIATIONS

Le CRAPEM a pu soutenir des initiatives internes aux institutions maritimes ou associatives dans le cadre de **la mise en place de cellules d'écoute** ou de besoins d'apports théoriques sur **la question des processus psychiques discriminatoires**.

La prévention du psychotraumatisme vicariant chez les enquêteurs du BEAMer



À la suite de la formation des enquêteurs du Bureau Enquête Accident Maritime au repérage et à l'orientation des marins présentant un trouble de stress aigu, l'année 2023 a été marquée par une autre étape dans la collaboration CRAPEM et BEAMer : par la signature d'une convention entre les deux structures.

LA CONVENTION CRAPEM ET BEAMER

L'objet de cette convention est de mettre en place **des outils de prévention du psychotraumatisme vicariant chez les enquêteurs du BEAMer** par :

- La mise en place de supervisions groupales et individuelles annuelles,
- L'accompagnement des enquêteurs du BEAMer par un soignant du CRAPEM lors des présentations des rapports aux familles,
- La possibilité d'appels sur la permanence du CRAPEM après une interview ou une enquête impactante.

Ces outils de prévention seront présentés lors du Congrès Européen des BEAMer en 2024, participant au développement au sein d'autres pays de la promotion de la santé mentale en milieu maritime.



La construction d'un CIRP (Critical Incident Response Program) pour les pilotes maritimes

En France, depuis 2012, les pilotes d'avion développent des cellules de pair-aidance au sein de leurs compagnies dans l'objectif de diminuer les risques de troubles de stress post-traumatique.

LES CELLULES DE PAIR-AIDANCE

L'intérêt de ces interventions immédiates par les pairs en situation de crises psychiques est double : l'importance du soutien social, notamment par les pairs professionnels, dans l'activation de processus de résilience suite à un événement traumatogène en milieu professionnel. Ce soutien permet d'éviter l'isolement du pilote impacté et une reconnaissance des conséquences psychiques post-événement traumatogène, déstigmatisant l'idée d'une fragilité psychique. Le deuxième point important est la pro-activité de ces CIRP dans le soutien de leur collègue, renforçant les constats précédents et **augmentant la prévention du psychotraumatisme par une intervention durant la période de stress aigu.**

UN CIRP DÉDIÉ AUX PILOTES MARITIMES

Les pilotes maritimes, intéressés par cette initiative, ont eu le souhait de construire un CIRP au sein du pilotage maritime par la **formation de 12 pilotes maritimes aux interventions d'urgences psychiques.** En collaboration avec le CIRP Air France, le CRAPEM a participé au recrutement des pilotes maritimes de ce CIRP, à la formation et la supervision de cette cellule d'intervention immédiate. Après une formation de 3 jours, deux Refresh sont prévus par an en raison d'une activité rapide et importante du CIRP des pilotes maritimes, et une supervision par mois est effectuée pour le coordinateur du CIRP. Le CRAPEM s'est également rendu au sein de plusieurs stations pour **sensibiliser à l'importance de ces outils de préventions psychiques.**

UNE INITIATIVE NOVATRICE DANS LE SECTEUR

Cette co-construction unité de soins / pair-aidance permet de **faciliter l'accès aux soins psychiques pour les pilotes présentant un état clinique ne pouvant être pris en charge par le CIRP, de prévenir les psychotraumatismes vicariants chez les pilotes du groupe de pair-aidance ainsi que de participer à un très bel outil de prévention du TSPT.** Premier CIRP des pilotes maritimes au monde, cette initiative sera présentée au Congrès Européen des Pilotes Maritimes avec l'idée de pouvoir développer cet outil au sein d'autres pays.



Le CIRP de la FFPM vient de passer sa première année d'exercice après la formation initiale dispensée par Le CRAPEM et le CIRP d'Air France.

L'appui des mentors d'Air France est déterminant car leur expérience est immense et il leur est aisé d'établir des liens entre les cas que nous rencontrons et ceux qu'ils ont traité.

Cet appui d'Air France ne peut en aucune façon être découplé de la supervision du CRAPEM qui nous offre un encadrement précieux au moment de définir la pertinence de notre action et surtout ses limites. Dans le cadre d'une action débutante comme la nôtre, la bienveillance ou l'empathie naturelle des PSV nécessite d'être cadrée afin de rester dans l'épure de notre mission de pair-aidance et de prévention du TSPT.

C'est aussi un relai déterminant pour une orientation vers des soins qui peuvent nous paraître pertinents pour les pilotes que nous soutenons ; en effet, structure maîtrisant les particularismes maritimes, le CRAPEM impressionne moins le pilote qui n'a jamais consulté de psy auparavant et l'appel se fait avec moins de réticences ; le fait aussi que la consultation se fasse au téléphone rend le premier pas vers les soins plus facile.

Quant à la supervision mensuelle du coordinateur national, elle est très pertinente et permet tant de débriefer des soutiens qui le nécessitent, que de dégager des pistes d'enseignement pour nos refresh.

Rodolphe STRIGA, Coordinateur du CIRP

La formation des agents du Service Social Maritime



Pour la deuxième année le CRAPEM propose une formation construite pour les agents du service sociale maritime.

Cette formation s'organise sur 2 jours, dans les locaux du siège du Service Sociale Maritime deux fois par an. Elle est dispensée par deux infirmières de l'équipe de prévention, une de l'équipe nazairienne de prévention du suicide et une autre du CRAPEM. Ces formations ont pour objectif d'accompagner les travailleurs sociaux dans la compréhension des différentes crises psychiques. Ces temps permettent également des échanges autour de situations cliniques.



La formation détresse psy de la SNSM

Les soignants du CRAPEM interviennent depuis 3 ans sur la formation détresse psychologique de la SNSM.



Cette dernière se déroule sur 3 jours dans les locaux du pôle national de formation à Saint-Nazaire. À cela s'est ajouté sur l'année 2023 une collaboration avec la SNSM pour la réalisation d'un module de formation e-Learning à destination de l'ensemble des bénévoles. Il aborde des notions de souffrance psychique, de crise psychosociale et post-traumatique.

UN PROJET DE FORMATION À VENIR

Pour l'année 2024, un projet de formation à destination des patrons de stations de sauvetage de la SNSM a été présenté au service formation qui s'est montré intéressé mais les modalités de dispensations restent à construire.

La sensibilisation des salariés et bénévoles des Seamen's Club

Suite à la demande de certains Présidents de Seamen's Club de pouvoir sensibiliser leurs équipes aux contraintes psychiques des marins qu'ils accueillent, nous avons construit une sensibilisation en collaboration avec la Présidente de la FNAAM (Fédération Nationale des Associations d'Accueil des Marins) M^{me} Lenay.

En 2023, les Seamen's club de Dunkerque, Rouen, Le Havre, Lorient et Brest ont sollicité cette sensibilisation, d'autres rencontres sont à prévoir pour l'ensemble des associations d'accueil des marins.

Interventions auprès des armements

Il y a eu plusieurs interventions à la demande des armateurs tels que Orange Marine (La Seyne sur mer), Le Ponant (Marseille), Les Abeilles International (Le Havre), La Maritime Nantaise, Génavir, ainsi que les Douanes Garde-Côtes.

Il s'agit ici de sensibiliser les équipages à la question de la santé mentale des gens de mer, notamment autour de la problématique du psychotraumatisme ainsi que de faire connaître un peu mieux le CRAPEM et ses diverses missions.

ON DISTINGUE ALORS 4 GRANDS AXES :

LES MISSIONS SAR

Pour les Douanes ainsi que pour les Abeilles International, la formation s'articule autour des problématiques rencontrées lors des missions SAR (Search And Rescue), où les marins doivent assurer la sécurité d'embarcations de personnes migrantes qui tentent la traversée de la Manche. Les équipages sont souvent soumis à des sauvetages impliquant un grand nombre de personnes (parfois près d'une centaine) où l'on retrouve des nourrissons, des enfants, des adultes et des personnes âgées. La traversée se fait sur des bateaux qui sont en mauvais état, peu de flottabilité, moteur pas assez puissant, les personnes ne sont généralement pas équipées de gilets de sauvetages ou alors ceux-ci sont mal mis et donc inefficaces.

Il arrive régulièrement que les équipages des missions SAR soient confrontés à des évènements traumatogènes, voire à la confrontation avec des cadavres. Cela peut engendrer différents symptômes en lien avec un état de stress aigu. Il convient de former les équipages des secours au repérage de ces signes, afin de mieux orienter les personnes qui présenteraient de tels symptômes, afin de **réduire le risque de développer un trouble de stress post-traumatique constitué.**

LA SENSIBILISATION AU STRESS ADAPTATIF ET AUX PATHOLOGIES DU STRESS

Au regard des indicateurs du milieu maritime en termes de dangerosité du métier ainsi que des éléments rencontrés au sein de nos prises en charge, il nous paraissait important de **pouvoir aborder les notions de stress. Ce mot étant utilisé autant pour désigner un processus adaptatif nécessaire que pour désigner une « pathologie ».**

Cette sensibilisation permet de reprendre les mécanismes biologiques du stress, le repérage des situations dépassant les ressources internes, les outils de gestion du stress, mais également les signes et symptômes en cas de dérégulation du système de stress nécessitant une prise en charge soignante.

LES SENSIBILISATIONS SUR LES VIOLENCES DISCRIMINATOIRES

Cette sensibilisation est **une introduction aux processus psychologiques qui peuvent être en jeu dans l'installation des situations de violences discriminatoires, de harcèlement voire d'agression en général,** associant l'impact des spécificités

maritimes (notamment le milieu isolé) à l'augmentation des facteurs de risques liée à ces situations de violences. Les processus et conséquences psychiques sont abordés tant pour les personnes victimes, que pour les témoins ou les auteurs de ces situations.

Il s'agit d'une sensibilisation qui pourra être complétée par les différentes formations proposées par la suite en collaboration avec le SSM, le SSGM, et l'inspection du travail.

LES PRÉSENTATIONS « À LA CARTE »

Ces prestations abordent certains de ces thèmes en se concentrant sur un point plus particulier : le sommeil, les risques suicidaires, les comorbidités addictives...

Le bien-être des équipages est une priorité pour les compagnies maritimes. Ces dernières s'attardent de plus en plus sur la santé mentale de leurs salariés. L'aide apportée par le Centre Ressource d'Aide Psychologique En Mer (CRAPEM) est donc indispensable, aussi bien pour les marins que pour les armateurs. Les professionnels du centre dispensent des soins de qualité à tous les travailleurs du secteur maritime en souffrance psychique. Ils apportent également un soutien indéniable aux armements. Armateurs de France se félicite de la création du CRAPEM, dans le contexte difficile qu'a été celui du Covid-19, et de sa pérennité. Le besoin était fort d'un service qui puisse accompagner les gens de mer, les sédentaires et les employeurs à surmonter les aléas de la vie, notamment dans des conditions parfois difficiles en mer.

Jean-Philippe CASANOVA,
Délégué Général Armateurs
de France





Formation des responsables de soins à bord

Le second semestre de l'année 2023 a été marqué par l'élaboration d'un programme de formation à destination des responsables des soins à bord sur deux jours autour de la crise psychique, intitulée : « Les crises psychiques : repérer pour mieux accompagner et orienter ». La fin de l'année a été consacrée à l'organisation du déroulé de cette formation au sein du CHSN. La première session a eu lieu en février 2024.

LE DÉROULÉ DE LA FORMATION

La formation est dispensée par trois intervenants, deux infirmiers et un médecin. Il est abordé, pendant cette session de deux jours : une présentation du CRAPEM, l'organisation de la psychiatrie en France, un tour d'horizon des différentes pathologies psychiatriques, un exposé des traumatismes psychiques, puis un zoom sur les crises psychiques et notamment la crise suicidaire. Pour finir, il y a une partie sur la prise en charge à bord et un temps d'échange est réservé pour le retour d'expérience des différents participants. Deux autres sessions auront lieu au cours de l'année 2024.

Formation des responsables CROSS

Le CRAPEM s'est associé à la formation proposée par le SCMM sur la gestion des appels en CROSS. Cette formation se déroule sur trois jours et demi au sein de l'ESP-Mer au Havre.



Cette formation se décline en apports théoriques et en mise en situation à partir de bandes enregistrées des CROSS de façon à accompagner ces futurs professionnels dans la gestion de ces appels, en particulier sur la gestion de leurs équipes recevant ces appels. Une demi-journée était animée par le CRAPEM sur les risques de dissociation traumatique lors de ces interventions et les signes importants à évaluer auprès de leur collègue pour prévenir des situations de stress dépassé voire de troubles de stress aigu.

Le CRAPEM est aujourd'hui un maillon indispensable dans la prise en charge psychologique des acteurs du monde maritime. Pour la Direction Interrégionale de la Mer Manche Est-Mer du Nord, le CRAPEM est aux côtés de nos équipes des CROSS Gris Nez et Jobourg, des marins de notre patrouilleur le JEANNE BARRET mais aussi dans l'accompagnement des médecins des gens de mer et des inspecteurs de nos cinq centres de sécurité des navires au contact des marins français et étrangers. Leur disponibilité et leur connaissance du milieu nous permettent de mieux affronter les événements et les situations difficiles que nous pouvons rencontrer dans nos services.

Sophie SANQUER,
Directrice adjointe Responsable de la division Sécurité Maritime - DIRM MEMN

Le CRAPEM continue aussi à développer ses compétences

Les conceptions du soin psychique évoluent et, avec ces avancées, de nombreux outils se développent pour améliorer la prise en charge des patients. L'équipe du CRAPEM se forme en continu pour permettre aux marins d'avoir accès aux outils les plus adaptés à leurs besoins.

LES FORMATIONS REÇUES

- Thérapie centrée sur le trauma
- EMDR
- Outils de prise en charge du trouble de stress aigu



Les actions de formations et conseil en quelques chiffres



132 HEURES DE PRÉPARATION



80 JOURS DE FORMATION DISPENSÉS EN 2023





#4 La recherche et la diffusion des savoirs

Les gens de mer ont fait l'objet de peu d'études sur le plan de leur santé mentale. L'idée d'associer la recherche dans les missions du CRAPEM est de développer les connaissances sur les spécificités des contraintes du milieu maritime. C'est également un moyen de développer les connaissances sur les spécificités des professionnels à risques en milieux isolés.

Accompagnement d'étudiants

Bon indicateur de l'attention portée à la santé mentale des gens de mer, les demandes des étudiants concernant la construction de leur mémoire sont plus nombreuses.

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDE - ENSM

Plusieurs étudiants de L'ENSM se sont rapprochés de notre service pour demander des conseils afin de réaliser un travail de fin d'étude.



MÉMOIRE DU DU DE PSYCHOTRAUMATOLOGIE

Un mémoire du DU de psychotraumatologie a été conduit sur l'interaction entre le TSPT et la fatigue chez les marins pêcheurs.

MÉMOIRE DE MASTER 2 UNIVERSITÉ DE METZ LORRAINE

Un mémoire de Master 2 sur la fonction du silence à bord Université de Metz Lorraine.



Recherche

ÉTUDE - HARASSEA

Article sur l'étude Harassea : en collaboration avec le SSGM.

EXPÉRIMENTATION AU RAD'LÔ

Préparation du protocole de recherche pour l'expérimentation Au Rad'Lô.

RECHERCHE PRISMAR

Préparation d'une recherche sur la crise suicidaire chez les gens de mer en collaboration avec l'ENIM.

THÈSE « La souffrance psychique chez les gens de mer : une culture de métier à l'épreuve d'un réel individuel. Quel impact sur la prise en charge ? »

L'année 2023 s'est centrée sur la mise en place des échelles de mesures de l'étude quantitative et qualitative de la recherche. Un questionnaire en ligne a été proposé aux marins souhaitant répondre et des entretiens semi-directifs ont été effectués.

En parallèle, construction d'une revue spéciale maritime dans l'European Journal Trauma and Dissociation. Sollicitation des acteurs partenaires : SSGM, CCMM, CUMP62, Université de Lorraine, Institut de recherche biomédicale des armées et CRAPEM pour publication au sein de cette revue. Publication pour septembre 2024.

Un article de position a également été soumis dans le cadre des recherches de la thèse (en cours de relecture au sein de la revue Évolution Psychiatrique).

Cet article souhaite mettre en évidence l'importance d'une conception multifactorielle du TSPT en population professionnelle par l'appréhension de la culture de métier comme modulateur de l'évolution psychopathologique des événements traumatogènes professionnels par une approche clinique du TSPT chez les gens de mer.

Cette notion de culture de métier permet en effet de rendre compte de l'impact des stratégies adaptatives mises en place lors d'événements traumatogènes au niveau intra-individuel et au niveau groupal permettant de questionner l'enjeu psychique de la transition à un environnement personnel sécurisé.

Après un état des lieux des facteurs de risques en milieu maritime, cet article ouvre vers les limites des classifications actuelles et des modèles théoriques lorsqu'on s'interroge sur le TSPT en milieu professionnel exposé. La discussion se fera sur l'intérêt de considérer la culture de métier comme une stratégie collective de défense à la dangerosité d'un métier qui peut devenir inefficace lors du retour à domicile, devenant facteur de vulnérabilité à la décompensation d'un TSPT.

La compréhension de cette difficulté de flexibilité du coping en milieu sécurisé offre des perspectives dans le développement des moyens de prévention des conséquences psychologiques d'un événement de mer.

Camille JEGO, Coordinatrice du CRAPEM



Interventions DU

DU DE PSYCHOTRAUMATOLOGIE UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

Intervention au DU de psychotraumatologie de Paris Descartes : Terrain de recherche et recherche de terrain : l'expérience du CRAPEM.



DU DE MÉDECINE MARITIME UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Intervention au DU de Médecine Maritime de Brest : Psychopathologie du Marin.



Interventions Congrès

CONGRÈS SERVICES DE SANTÉ DES GENS DE MER

Interventions du CRAPEM sur les conséquences psychologiques des violences discriminatoires et comment améliorer la santé mentale des marins.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PILOTES MARITIMES

Intervention du CRAPEM sur les pathologies du stress et les moyens de prévention : l'intérêt d'une co-construction CIRP/CRAPEM.

CONGRÈS DE L'AFORCUMP-SFP À MARSEILLE

3 INTERVENTIONS DU CRAPEM :

- Deux sur l'atelier « Les spécificités de la clinique en milieu isolé »
- Et une plénière sur « Intervention en per-trauma : l'aide médico-psychologique en mer »

CONGRÈS DE L'INTERNATIONAL MARITIME HEALTH ASSOCIATION À ATHÈNES

Intervention CRAPEM « How to protect Mental Health of Seafarers »

40 ANS DU CCMM

Intervention CRAPEM « Les VSS à bord : une levée du voile ? »



DIRM NAMO

Intervention sur le fonctionnement du CRAPEM.



#5

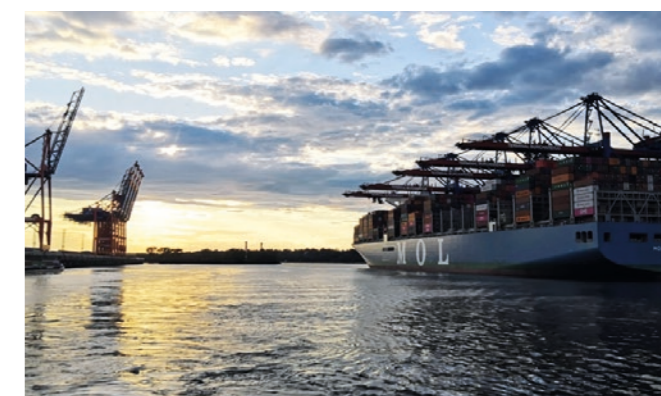
Le réseau

Le CRAPEM, en tant qu'unité de soins hospitaliers dédiés pour les gens de mer, leurs familles et les acteurs du milieu maritime, s'inscrit dans un double réseau :

- Le réseau maritime par des actions de prévention, d'évaluation et de prises en charge ;
- Le réseau des soins psychiatriques conventionnels par des actions de sensibilisation et de formation des spécificités du milieu maritime et l'inscription des gens de mer dans les plans de prévention nationaux.

La constitution de ce réseau permet la rencontre de deux fonctions souvent stéréotypées : «les marins» et «les psys», permettant une déstigmatisation de l'une comme de l'autre et conduisant à l'amélioration des soins psychiques des gens de mer.

Le tissage de réseau, qu'il soit du côté de la santé mentale ou du maritime, est un indicateur concret de l'intérêt grandissant pour la prévention de la santé mentale des marins, gens de mer, militaires ou garde-côtes, ainsi que des acteurs du milieu maritime. En témoignent les sollicitations croissantes de participation aux congrès, à différents groupes de travail et aux réunions partenaires.



LE DGAMPA, NOUVEAU PARTENAIRE

C'est dans ce contexte que le DGAMPA a accordé sa confiance au CRAPEM, entrant dans la collaboration financière de la structuration de l'unité.

DES PARTENARIATS QUI SE RENFORCENT

Les échanges et collaborations existantes depuis la création du CRAPEM se renforcent par l'intermédiaire de projets transversaux comme la prévention des violences discriminatoires réunissant le CCMM, le SSM, le SSGM, l'inspection du travail, l'IMP, et des représentants d'armements pour un objectif commun. Nous pouvons noter une augmentation des interventions avec les CUMP confirmant l'intérêt de travailler ensemble et d'améliorer la réponse immédiate au post-événement de mer.

L'ENSM

D'autres liens se font au fur et à mesure des rencontres et projets communs. Les liens se renforcent entre l'ENSM et le CRAPEM conduisant à des partenariats sur différents projets, que ce soit dans la construction d'outils de prévention que dans la possibilité de proposer aux élèves des sensibilisations sur différents thèmes d'ordre psychiatrique qui les intéresseraient : premier secours en santé mentale maritime, troubles du sommeil, contrainte et résilience groupale...



La recherche en chiffres



70H DE RECHERCHE EN 2023

ARMATEUR DE FRANCE ET LES ACTEURS DE FORMATIONS

L'année 2023 a été également celle d'échanges avec Armateur de France, notamment lors de la présentation du CRAPEM au cours du Comité des Affaires Sociales ainsi qu'avec d'autres acteurs de formations comme le CEPS à Lorient. Les réunions trimestrielles avec le CN2R favorisent les échanges avec les autres CRP ainsi que les ressources de leurs territoires, permettant une cartographie des acteurs relais pour les soins psychiques des gens de mer.

LA COMMISSION PORTUAIRE «BIEN-ÊTRE DES GENS DE MER»

Le CRAPEM est également invité à la commission portuaire « *Bien être des Gens de mer* » du port Nantes - Saint-Nazaire, favorisant les échanges et l'inter-connaissance sur le territoire départemental.

LES ASSISES ÉCONOMIQUES DE LA MER

La participation aux Assises Économiques de la Mer ont également permis de travailler sur la promotion de la santé mentale au sein du milieu maritime par la rencontre d'acteurs moteurs et engagés dans cette dynamique.

LE SERVICE DE PSYCHOLOGIE DE LA MARINE

Enfin, l'année 2023 a été celle du développement des liens avec le Service de Psychologie de la Marine, tant pour la prévention et la prise en charge des conséquences psychiques des missions SAR, que dans une dynamique de synergie des idées, de volonté de développement de la recherche et des écrits sur les Marins qu'ils soient gens de mer, marins militaires ou douaniers garde-côtes.



Le réseau en chiffres



90H DE RÉUNIONS / RENCONTRES
RÉSEAU MARITIME

Construction de projets partenariaux, réunions réseaux, échanges collaboratifs, etc.



120H DE RÉUNIONS
RÉSEAU HOSPITALIER

Inscription des spécificités de la clinique maritime auprès des acteurs de réseaux, échanges / collaboration avec les autres acteurs de soins hospitaliers du patient, travail sur des plans de prévention, réunion organisationnelle avec les CUMP, etc.



150H DE RÉUNIONS
INSTITUTIONNELLES

Réunions de pôle, réunions de services, réunions d'équipe : fonctionnement et clinique.



100H DE RÉUNION POUR
LA CONSTRUCTION DU CRAPEM

Écriture des conventions, réunions partenaires, préparation du rapport d'activité, Assemblée Générale.



- **La pérennisation du financement** provenant du fond d'innovation en psychiatrie actée en avril 2024 va permettre la construction d'une convention commune avec l'ensemble de nos partenaires financiers. **Cette convention financière sera le socle d'un engagement important pour l'amélioration de la souffrance psychique chez les gens de mer, leur famille et les acteurs du milieu maritime.**
- **Conduite d'autres recherches et participation aux expérimentations** telles que Au Rad'Lô.
- **Développement des liens avec l'ENSM et les lycées professionnels** pour la sensibilisation des élèves dès leurs études.
- **Continuité du développement de supports** pour les associations, les institutions et les services du milieu maritime.
- **Développement de la visibilité du CRAPEM** au niveau européen pour promouvoir les outils fonctionnels de prévention auprès des acteurs européens du milieu maritime.
- **Convention avec les douanes garde-côtes** : les missions de sensibilisation et de prise en charge des garde-côtes français ont permis la construction d'une convention entre le CRAPEM et leur unité, de façon à pérenniser ces missions importantes dans la prévention du trouble de stress post-traumatique et du traumatisme vicariant dans le cadre des missions SAR, et plus largement dans le cadre de leurs missions professionnelles.
- **Le développement des formations** : le CRAPEM ayant toujours eu le souhait de s'adapter aux besoins du milieu maritime, nous continuerons à adapter nos sensibilisations et formations sur des sujets qui se co-construisent : addiction, harcèlement, discrimination, fatigue, résilience, amélioration des stratégies d'adaptation, 1^{er} secours psychiques. Un accès facilité pour les marins pêcheurs est à développer et à construire en partenariat avec le CNPME, les CRPME et les associations comme Pech'keur, afin d'améliorer la prévention auprès de cette population professionnelle très exposée aux accidents du travail.
- **Publications d'articles du CRAPEM ou en partenariat avec d'autres services** pour promouvoir les connaissances sur les facteurs de risques, de résilience ou de protection chez les gens de mer.





#7 Le bilan financier

Financement 2023

	Dotation populationnelle / File active	Financements nationaux (FIOP)	Financements partenaires
Centre Ressource d'Aide Psychologique En Mer (CRAPEM) (70% FIOP)		281 364 €	
CH Saint Nazaire : Centre Ressource d'Aide Psychologique En Mer (CRAPEM) (70% FIOP et 30% marge régionale)	85 000 €		
DGAMPA (versé en en 2023 au titre de 2024)			25 000 €
Subvention ENIM			50 000 €

Bilan médico-économique 2023

	2022	2023
RECETTES	437 180 €	419 629 €
FIOP	281 364 €	281 364 €
DAF / Dotation populationnelle	85 000 €	85 000 €
T3-Subvention	70 000 €	50 000 €
T3 - Autres remboursements	816 €	3 265 €
Demande de subventions projet complémentaire		
CHARGES DIRECTES	331 067 €	318 124 €
T1 - Dépenses personnel médical	92 823 €	74 792 €
T1 - Dépenses personnel non médical	206 280 €	216 157 €
T2 - Charges à caractère médical	78 €	
T3 - Frais de déplacements / formations / séminaires	20 418 €	16 579 €
T3 - Prestations de services	8 171 €	5 297 €
T3 - Autres dépenses à caractère hôtelier	484 €	2 595 €
T4 - Dotations aux amortissements	2 814 €	2 703 €
CHARGES INDIRECTES	49 660 €	63 625 €
TOTAL CHARGES DIRECTES & INDIRECTES	380 727 €	381 749 €
RÉSULTAT	56 452 €	37 880 €

CRAPEM
Château d'Heinlex
57, rue Michel Ange
44600 Saint-Nazaire

02 40 90 75 01
crapem@ch-saintnazaire.fr

